Zeitschrift: Berner Taschenbuch
Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte
Band: 26 (1876)

Artikel: Jean Le Comte de la Croix : un réformateur peu connu
Autor: Besson, Ed.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124157

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean Le Comte de la Croix.

Un réformateur peu connu.

Par

Ed. Besson, pasteur à Diesse.

Crux Christianorum comes.

La vie et les travaux des chefs de la Réforme ont été étudiés, examinés, analysés dans tous les sens; disséqués jusque dans les plus petits détails. Ceux des simples ouvriers, ces braves pionniers de l'Evangile qui étaient constamment sur la brêche et payaient de leurs personnes, ont été trop souvent méconnus ou oubliés. Jean Le Comte est un de ces derniers.

Aussi un de ses descendants, pasteur à Diesse au commencement du 18me siècle, se plaint-il de l'oubli dans lequel on a laissé son ancêtre, et nous dit: »Quoiqu'il ait été un de ceux qui ont le plus travaillé, et avec le plus de succès à l'œuvre de la glorieuse Réformation, il est demeuré comme inconnu et sa mémoire comme ensevelie dans la tombe!« Puis il fait une comparaison qui n'est pas sans à-propos et sans malice: »Comme l'étoile qui garde l'ours ne laisse pas d'être un de plus brillantes qui soient au pôle septentrional et de servir d'autant mieux à la conduite des mariniers, qu'elle est comme attachée à l'ours, et qu'elle

ne porte pas comme d'autres, sa lumière en diverses places du monde, en se couchant en un lieu et en se levant dans un autre, de même Jean Le Comte ne laisse pas d'être une des lumières du ciel de l'Eglise et une étoile des plus grandes et des plus lumineuses quoiqu'elle se soit particulièrement attachée au service de LL. EE. de Berne. Le bon ordre qu'il a par leur autorité, établi dans les Eglises qu'il a plantées en leur pays, ne laisse pas de servir encore aujourd'hui de guide aux pasteurs, qui y sont venu après lui conduire la nacelle du Seigneur, quoiqu'il n'ait brillé que dans la sphère de cet ours, je veux dire »cette puissante et illustre république.«

La notice historique suivante est tirée, 1° Du Journal fragmentaire du Réformateur, Jean Le Comte, 2° De quelques détails mentionnés par son fils Jacques, le tout renfermé pêle-mêle dans un manuscrit intitulé: Genealogia et fata de la famille Le Comte, qui nous a été confié par Mr. Louis Graf-Wittenbach, à Berne.

Nous laisserons autant que possible parler les manuscrits eux-mêmes.

Origine et études de Jean Le Comte.

Jean Le Comte de la Croix (ses armoiries portaient une double croix, avec la devise: Crux christianorum comes), naquit à Étaples en 1500, la même année que Calvin, (d'après le manuscrit) [1]).

Étaples, petite ville maritime de la Picardie, alors florissante par son commerce et son industrie, renfermait plusieurs familles nobles et un grand nombre de riches bourgeois.

[1]) Calvin est né le 10 Juillet 1509.

»La Picardie produisit toute une pléïade de rénovateurs »des sciences et des lettres. La ville d'Amiens eut son »fameux médecin, Jean Tournel, celle de Montreuil son »savant Lambin, celle de Noyon son incomparable Calvin, »celle d'Étaples son admirable Jacques Lefèvre et notre »Jean Le Comte.«

Le père de ce dernier, Sébastien Le Comte, avait épousé Marie l'Ecuyer qui était d'extraction noble.

A cette occasion le manuscrit fait une longue dissertation pour prouver que la famille Le Comte était autrefois noble, mais que la vraie noblesse consistant à être enfant de Dieu et racheté en J. Christ, elle avait échangé la croix de Malte, primitivement dans ses armoiries, contre une simple croix, et le sable pour l'azur, avec cette devise: Crux, etc. Puis il termine sa digression en nous disant que déjà alors la noblesse française dérogeait à ses principes et que souvent des filles nobles ne dédaignaient pas d'épouser des bourgeois pourvu qu'ils fussent riches. Nous pouvons en conclure que Sébastien Le Comte était riche, d'ailleurs les sacrifices pécuniaires qu'il fit pour l'éducation de ses deux fils, Antoine et Jean, nous le prouvent suffisamment. Selon les principes des familles nobles ou riches, l'ainé devait continuer la maison et le cadet se vouer à l'état ecclésiastique. Antoine resta donc à Étaples et tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il vint une fois en Suisse visiter son frère à Grandson. Du reste il ne parait pas qu'il se soit prononcé d'une manière décidée pour la Réforme. Il en fut autrement de son fils Nicolas, comme nous le verrons plus tard.

Jean Le Comte après avoir fait ses études préliminaires dans sa ville natale, fut envoyé de très bonne heure à Paris, où les lettres florissaient sous le régne de François Ier

qui favorisait les savants et pensait s'illustrer par là »plus que par des trophées et des pyramides«.

Jean Le Comfe fut placé au collège de la Marche et eut probablement pour condisciple Jean Calvin, mais il n'en parle pas. Mathurin Cordier fut son professeur de prédilection. Il nous dit: »cet homme distingué par sa science et qui avait un don particulier pour instruire ses élèves, m'enseigna les langues anciennes.« Du collège de la Marche il passa à celui de Montaigu (Sorbonne) et se trouva sous la direction du rigide papiste Béda. De ce séjour, il ne nous en dit pas un mot; mais nous ne pouvons pas douter qu'il n'y ait étudié la scolastique et n'y ait été soumis à la discipline papiste la plus vigoureuse. En revanche le souvenir de ses relations avec Jacques Lefèvre, »son compatriote et son compagnon,« le fait bondir de joie jusque dans son extrême vieillesse.

Souvenons-nous qui était Lefèvre:

Entre tous les docteurs qui illustraient alors la capitale — dit Marle d'Aubigné dans son histoire de la Réformation — on remarquait un homme de très-petite taille, de chétive apparence et de basse origine, dont l'esprit, la science et la puissante parole avaient, pour tous ceux, qui l'entendaient un attrait indiscible. Il se nommait Lefèvre et était né vers l'an 1455 à Étaples, petit endroit de la Picardie. Il n'avait reçu qu'une éducation grossière, barbare même, dit Théodore de Bèze; mais son genie lui avait tenu lieu de tous ces maîtres; et sa piété, sa science et la noblesse de son âme n'en brillaient que d'un plus grand éclat. Il avait beaucoup voyagé, et il paraît même que le desir d'étendre ses connaissances l'avait conduit en Asie et en Afrique. Dès l'an 1493 Lefèvre, docteur en théologie,

professait à l'université de Paris. Il y occupa aussitôt une place éminente et fut »le premier« aux yeux d'Erasme.

Lefèvre comprit qu'il avait une tâche à remplir. Quoique attaché aux pratiques de Rome, il se proposa de combattre la barbarie, qui regnait dans l'université; il se mit à enseigner les sciences philosophiqnes avec une clarté jusqu'alors inconnue. Il s'efforçait de ranimer l'étude des langues et de l'antiquité savante. Il allait plus loin: il comprenait que quand il s'agit d'une œuvre de régénération, la philosophie et les lettres sont insuffisantes. Sortant donc de la scolastique, qui depuis tant de siècles avait seule occupé l'école, il revenait à la Bible et rétablissait dans la chrétienté l'étude des Saintes Ecritures et les sciences évangéliques. Ce n'était pas à des recherches arides qu'il se livrait; il allait au cœur de la Bible. Son éloquence, sa franchise, son amabilité captivaient les cœurs. Grave et onctueux dans la chaire, ils était dans ces rapports avec ses élèves d'une douce familiarité [1]). Entre ses disciples nous nommons le célèbre Glaréan et Guillaume Farel.

»J'eus le bonheur, dit Jean Le Comte, d'être l'élève de cet excellent homme et d'être instruit par lui, non seulement dans la langue grecque et latine, mais encore dans la connaissance de la vérité salutaire et évangélique.« Il ajoute qu'il était petit de taille, mais grand d'esprit, et par sa science et sa puissante parole il subjugeait tous ceux qui s'approchaient de lui. »C'était un homme de Dieu, d'heureuse convenance, tant en vie qu'en doctrine, prémier restaurateur tant en philosophie qu'en théologie.«

---

1) Merle d'Aubigné, histoire de la Réformation, tom. III, page 473.

A l'âge de 22 ans, Jean le Comte a terminé ses études; il est armé de toutes pièces pour entrer dans la vie active. La langue latine lui est familière; il écrit correctement et élégamment dans cette langue, en vers et en prose, comme nous le verrons par ses poésies et ses lettres.

Il a étudié le grec et l'hébreu avec assez de succès pour être plus tard à Lausanne professeur d'exégèse grecque et hébraïque. Enfin il partage les principes religieux de son bien-aimé maître Lefèvre. Ces principes »rénovateurs« n'allaient pas, tant s'en faut, jusqu'à rompre avec l'Église romaine; cette pensée les aurait fait réculer d'effroi. Lefèvre et ses adhérens rèvent une renaissance de l'Église, une réforme d'un clergé ignare et corrompu; ils veulent une prédication évangélique et un retour à la Bible.

»Connaître Christ et sa Parole,« voilà la théologie seule vivante et universelle de laquelle Jean Le Comte se réclame; mais l'homme propose et Dieu dispose.

Ces hommes encore sincèrement catholiques romains furent contraints, comme autrefois St-Paul, d'aller où ils ne voulaient pas.

Jean Le Comte entre dans la vie active.

Le pieux évêque de Lodive, Guillaume Briçonnet, avait été nommé par la protection de Marguerite, duchesse d'Alençon, évêque de Meaux. Cet homme zèlé qui dépensait ses biens, sa vie pour relever la piété dans son diocèse, désirait faire pénétrer dans le peuple des convictions vivantes, basées sur la parole de Dieu; mais, hélas! les aides lui manquaient. Les cordeliers, auxquels incombait particulièrement la prédication, n'entraient pas dans ses

vues et ne faisaient que de misérables sermons. Il en était à se demander: que ferai-je pour remédier au mal? quand Lefèvre avec ses amis et disciples, poussés hors de Paris par la persécution, vinrent se réfugier à Meaux, en 1522.

Par l'influence de Briçonnet et de Marguerite de Navarre, sœur du roi, les sentiments évangéliques s'étaient frayé un chemin même au milieu de la cour légère et dissolue de François I. Ce dernier, lui-même, semblait un moment plus attiré par l'éclat des lettres que repoussé par la sévérité de l'Évangile. Mais bientôt ces dispositions favorables changèrent sous la pression des adversaires de toute réforme.

A la tête de ces adversaires se trouvait Noël Bédier, ou Béda, syndic de la Sorbonne, homme violent et passionné, qui profitant, d'une part du fanatisme du clergé, d'autre part de la frivolité et de la légèrete de la cour, souleva une formidable opposition au réveil religieux. En Avril 1521, l'université de Paris ordonna de livrer publiquement aux flammes les écrits de Luther et à cet acte s'ajoutèrent une suite de persécutions et de vexations contre les docteurs évangéliques. Le vieux Lefèvre, tourmenté par ces zélotes ignorants, désirant le répos, vint à Meaux accompagné de Guillaume Farel, Arnoulphe Gérard Roussel et Jean Le Comte. »Tous les quatres avaient pris »les ordres et avaient »régenté« avec honneur à l'univer»sité de Paris.« Mais laissons parler Jean Le Comte. »Jacques Lefèvre et quatre de ses amis et disciples, s'étant retirés à Meaux, en Brie, pour être à part et en sûreté et pour délibérer touchant la meilleure manière de provigner la sainte doctrine de l'Évangile que Dieu leur avait fait la grâce de connaître, Jacques Lefèvre trouva bon et nécessaire de composer des démogéries, ou des sermons et des

exhortations familières pour les chrétiens et cela sur chaque Dimanche,« selon le rite et missel de l'Église romaine, afin qu'à la faveur de ces rites la pure doctrine et la morale de l'Evangile fut incalquée; il en donna quelques plans et quelques modèles à ses amis. Ceux-ci travaillèrent sous ses yeux et celui les corrigea et les mit dans l'état le plus revenant: le tout sous l'autorité et le consentement de Briçonnet, évêque de Meaux, digne d'un double honneur.

Voici les sujets traités par Jean Le Comte:

1⁰ Sermons sur tous les Dimanches de l'année.
2⁰ » sur l'incarnation et la nativité de Jésus.
3⁰ » sur la communion.
4⁰ » sur la passion.
5⁰ » sur le Samedi de Pâques.
6⁰ » sur l'Ascension.
7⁰ » sur le baptême.
8⁰ » sur le mariage.
9⁰ » sur l'état des trépassés.

Dans une préface qu'il avait préparée à Grandson, pour publier ses discours et les dédier à LL. EE. de Berne, nous lisons ces mots: »Ami lecteur, si tu regardes la raison du lieu et du temps, tu ne mépriseras pas ce que nous faisions nous quatre, là, voisins de la Sorbonne.«

Cette réflexion prouve à l'évidence que les démogéries portaient encore le cachet de l'Église catholique romaine.

Les ouvriers étaient trouvés; ils s'agissait de régulariser leur position comme prédicateurs-missionnaires. C'est ce qui eut lieu dans la fameuse assemblée de Meaux en l'an 1522,

»Qui est la première qui se fut tenue en France tou-»chant la réformation. Les personnes qui y assistaient »furent Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, en qualité

»d'autorisant et de protecteur, Jacques Fabry (Lefèvre), »comme président sous les yeux duquel on travaillait et »on délibérait.«

Ces jeunes hommes (Jean Le Comte n'avait que 22 ans) se mirent à l'œuvre. Ils prêchèrent à Meaux et dans tout le diocèse avec le plus grand succès. Les démogéries faisaient merveille. Lefèvre disait: «l'Évangile gagne les cœurs des grands et des petits et se répandra dans toute la France.« Mais les moines veillaient et bientôt ils portèrent plainte contre Briçonnet et ses adhérens. »Les villes et les campagnes sont infectées d'hérésie,« disaient-ils, »et c'est du palais épiscopal qu'en sortent les flots fangeux.« La Sorbonne et le parlement envoyèrent sans retard des commissaires pour agir contre l'évêque, comme étant coupable de lèse-majesté. Farel s'enfuit en Allemagne; Briçonnet »se rétracte ou plutôt temporise;« Lefèvre et Jean Le Comte se réfugient sous la protection de Marguerite, duchesse d'Alençon, sœur du roi.

L'année 1525 fut désastreuse pour la France; son armée est détruite par les Impériaux sous les murs de Pavie; son roi, François Ier, est fait prisonnier. Le duc d'Alençon, époux de Marguerite, meurt de chagrin à Lyon. L'amiral Bonivet est tué sur le champ de bataille et bien d'autres gentilshommes avec lui. Grande fut la consternation de la cour, plus grande encore la douleur de Marguerite qui d'un même coup perdait son époux et son frère bien-aimé. Cette femme généreuse et forte par la foi n'oubliait pas, dans ses grands malheurs, ses amis. Quoiqu'elle eut des griefs contre l'amiral Bonivet qui comme ami du roi avait osé se permettre peu de temps avant sa mort des procédés attentatoires à la pudeur envers elle, néanmoins elle oublia tout et se constitua la protectrice de la veuve et de ses enfants.

Ce fut elle qui engagea Jean Le Comte, »comme étant fort propre à cet emploi,« à accepter la place de précepteur des trois jeunes gentilshommes, orphelins du défunt amiral.

Les documents ne disent rien de son séjour chez la veuve de Bonivet; ce que nous pouvons supposer, c'est que, dans ses moments de loisir, il s'occupait de littérature. Il avait préparé une édition des dialogues et du songe de Lucien de Samosate, avec annotations et réflexions faisant allusion aux personnes et aux temps d'alors. Mais il paraît qu'il n'osa pas publier son ouvrage.

En 1527 Marguerite épousa Henri d'Albret, roi de Navarre, et elle se rendit avec son mari en Béarn. Il parait que Jean Le Comte la suivit à Pau, car c'est là que nous le trouvons, lorsqu'un appel lui fut adressé.

Farel et Marcourt travaillaient depuis quelques années avec grand succès en Suisse, l'un dans le pays de Vaud, l'autre dans celui de Neuchâtel. Or ils écrivaient lettres sur lettres à la cour de Navarre pour obtenir des aides. La moisson est grande, disaient-ils, et il y a peu d'ouvriers: venez, venez à notre aide!

»La reine Marguerite et les seigneurs de la cour qui »avaient goûté la bonne parole de Dieu, mais qui se gar»daient bien de se découvrir, à cause des horribles persé»cutions, jetèrent les yeux sur Le Comte, comme le plus »propre à ce saint ouvrage.

»Il le prièrent et le sollicitèrent fortement de se rendre »à cet appel, car, à dire vrai, il ne se souciait pas de se »rendre en Suisse, prévoyant de grandes difficultés et de »grands dangers.« Enfin il se décida et partit au commencement de l'année 1532, muni de lettres de récommandation à l'adresse de Farel et de Marcourt.

Il prit la route de Lyon, où il courut de grands dangers; mais grâce à la protection divine il échappa à la mort.

Quelques mois plus tard son neveu, Nicolas, fils d'Antoine, fuyant la persécution, voulut rejoindre son oncle en Suisse, s'achemina aussi sur Lyon. Il y fut arrêté et conduit au château de Pierre d'Assise et après avoir été indignement torturé, il fut brûlé à petit feu.

Arrivée de Jean Le Comte en Suisse.

En Mars 1532, Jean Le Comte, venant de Lyon, traversa Grandson sans s'y arrêter et surtout sans se douter que là serait son champ de travail, et arriva à Neuchâtel où il fut reçu avec »une joie extrême» par son ami Marcourt. Sans perdre de temps, dès le lendemain il s'achemina sur Morat, où se trouvait Guillaume Farel qui l'attendait avec impatience.

Cette entrevue fut attendrissante; »ils versèrent beaucoup de larmes.« »Farel, le fervent apôtre de la réforme, »qui ne pouvait pas tenir longtemps à la même place, »confia à Le Comte la prédication de la Parole à Morat et »lui-même alla prêcher ailleurs; car c'était une espèce de »St-Paul, dont le zèle l'entrainait à annoncer partout la »vérité et à provigner la pure doctrine évangélique.«

Jean Le Comte prêcha à Morat jusqu'après Pentecôte, puis muni d'une lettre de recommandation de Farel, il se rendit à Berne auprès de Leurs Excellences.

»Voici l'homme qu'il nous faut pour prêcher l'Évangile à Grandson, disait-il dans cette lettre.« LL. EE. après avoir fait examiner Jean Le Comte, »lui donnèrent un crédit pour »prendre poste à Grandson et prêcher la Réforme dans cette

»ville et dans les villages environnants, Échallens, Orbe, »Romainmotiers, Yverdon, etc.«

Ce qui explique l'empressement de Farel à envoyer Le Comte à Grandson, c'est que lui-même n'y était plus possible. Grandson, pris par les Bernois et les Fribourgeois au Sire de Chateauguyon, dans les guerres de Bourgogne, était, selon la coutume d'alors, gouverné alternativement par des baillifs bernois et fribourgeois. Cette alternative fut une cause de hausse et de baisse pour la Réforme et une source intarissable de tiraillements fâcheux. Farel, dans différentes circonstances, avait visité Grandson et les environs, y avait prêché la Réforme et obtenu des succès, mais »cette forteresse de satan ne devait pas être emportée du premier assaut,« comme il nous le dit. Les cordeliers, qui avait leur couvent hors de ville, et les Dominicains, qui demeuraient en ville et qui, jusqu'alors, avaient été des ennemis déclarés, se réunirent, sous la protection du baillif fribourgeois, Reif, pour combattre la Réforme, non par des arguments, mais par la violence et les armes. Il en résulta, à différentes reprises, des scènes sanglantes et plus d'une fois Farel et son compagnon, de Glautinis, pasteur de Tavannes, battus, blessés, n'échappèrent qu'à grande peine à la mort.

Ces scènes de désordre forcèrent les Bernois et les Fribourgeois à envoyer des députés à Grandson pour y rétablir la paix; ils convinrent de laisser chacun libre d'aller au prêche ou à la messe; mais d'abolir la messe, là où elle l'aurait été par la pluralité des voix. Enfin sur les instances de Fribourg Berne consentit à retirer Farel de Grandson et à lui défendre d'y retourner.

A peine les députés étaient-ils partis que le baillif rétablit la messe partout.

Au moment où Jean Le Comte arrivait en Suisse, l'œuvre de la Réforme était donc fortement compromise à Grandson, près même d'être détruite. Farel ne s'abusait pas à cet égard et de là sa joie à l'arrivée de Jean Le Comte et sa lettre aux Bernois: »voici l'homme, etc.

L'évènement se chargea de vérifiér la prédiction de Farel; Jean Le Comte, à force de persévérance et de ténacité, parvint après 22 ans de travaux incessants, à établir d'une manière définitive la Réforme à Grandson.

Laissons maintenant la parole au journal de Jean Le Comte, en y ajoutant seulement quelques explications. — Pour éviter la répétition du *je*, et sans doute par modestie, il parle de lui à la troisième personne.

Journal de Jean Le Comte.

Depuis la Pentecôte 1532 il prêcha à Grandson la vérité de la Parole de Dieu avec beaucoup de peine jusqu'au Dimanche après Noël, que fut faite la première Cène, par lui en paix, à laquelle prirent part dix personnes et quelque jeunesse.

1533.

Le 9 Février, baptême fut administré pour la première fois selon l'institution de la Réformation, à une fille de Claude Violet, nommée Christiana, à Montagny.

Le 16 Mars, mariage béni à Grandson, selon la réforme, entre Jean Colombier, qui avait été prêtre de Besançon, et Françoise Romaine, de Mussy, diocèse de Genève.

Le dernier jour de Mars, le premier prêche fut fait par lui à Yonnand.

A Pâques, il célébra la Cène à Grandson, avec pain commun et deux verres. Il commença à prêcher dans le temple des Cordeliers, et dès lors aussi à Gy.

Le 12 de Mai, synode à Berne, qui dura trois jours, auquel il assista et où se rencontrèrent 200 pasteurs, docteurs de l'Église, avec Bucer, ministre de Strasbourg.

Le 1er Juin, la première Cène fut célébrée par lui à Gy, le jour de la Pentecôte, et huit personnes y participèrent.

Le 29 Juin, il fut épousé à Madelaine de Martigny, par M. Marcourt, ministre à Neuchâtel.

Note. La dite Madelaine de Martigny, fille du conseiller Jean, le rendit propriétaire d'une maison à Grandson, sur le frontispice de laquelle il fit graver ses armoiries, avec la devise : « La croix est la compagne des chrétiens ».

Le 19 Octobre, il prêcha pour la première fois à St-Maurice, selon la parole de l'Évangile.

1534.

Le 3 Mai, première prédication au temple d'Échallens, faite en toute liberté.

Le 29, il fut convoqué à une congrégation générale à Nenchâtel.

Le 23 Août, il baptisa une fille de Pierre Munier, ministre de Concise, qui fut portée par la propre mère au baptême et nommée Sara.

Le 3 Septembre, le premier ministre de St-Maurice et Champagne fut nommé par LL. EE. de Berne.

Le premier mariage d'après la Réforme au dit Champagne fut celui de Guillaume Braillard et Jeanne Pugin.

Le 3 Novembre fut tenu à Grandson un synode auquel assistèrent 40 ministres.

1535.

Le 21 Septembre, pension lui fut donnée en graine et vin, ayant auparavant servi sans rien de fixe.

L'antipénultième Novembre, il alla à Berne demander un ministre pour Gy.

Le 19 Décembre, dans le temple des Cordeliers à Grandson, il baptisa, pour la première, Andrée, fille de Maurice de Corcelettes.

1536.

Cette année décida du sort du pays de Vaud.

Depuis les guerres de Bourgogne, Berne possédait déjà plusieurs districts vaudois. Mais le plus grand nombre, ainsi que la capitale, était encore sous la domination de la Savoie. Yverdon même, pris et repris par Berne, était retourné à ses anciens maîtres. Les Bernois, trouvant le moment favorable, renforcés des contingents de Neuchâtel, Valangin, Neuveville, Cerlier, entreprirent sous le commandement de Franz Nägeli une campagne, qui fut courte et peu sanglante, mais décisive, puisqu'elle mit Berne en possession de ce beau et riche pays.

»Le 21 Février, les Bernois assiégèrent Yverdon, qui se rendit le 25, et depuis n'y fut chantée messe, et pour premier ministre il y fit nommer Thomas Malingre.

Le 15 Mai, LL. EE. entrèrent honorablement à Yverdon pour y faire les ordonnances.

Le 17, ils firent venir tous les prêtres pour voir s'ils pourraient maintenir leur messe contre lui et contre le prédit Malingre. Le lendemain, les idoles furent brulées et d'autres mises en pièces. Le Comte prêcha ce même jour à Yverdon ; ce même jour encore les Cordeliers qui avaient été bannis de Grandson par MM. de Fribourg, parce qu'ils

avaient déposé les habits de leur ordre, furent rétablis par l'autorité de MM. de Berne.

Le 25 Mars, Le Comte envoya tous les ministres des terres du bailliage de Grandson pour prêcher aux églises d'Yverdon ; lui-même alla faire le premier prêche à Cossonay, le lendemain à Pentale et à Chavornay, et il fit faire le premier prèche à M. Jean Tissot, Cordelier converti.

Le 2 Avril, à Blaise Gondot à Yonnand, à François Mégre à Ste-Croix, et Jacques d'Yverdon à Gressi.

On célébra la Ste-Cène à Grandson, et ce fut la première fois qu'elle se fit debout ; dans les autres on était à genoux.

Le lendemain, dernier Avril, lui et un député examinèrent François Godot, François Mègre, Jean Mauriol, et ils furent reconnus suffisants pour leur confier la prédication de la Parole.

Le 1er Juin, congrégation générale à Yverdon, et il fut derechef élu député pour Grandson, Yverdon et Orbe.

Il fut appelé pour prêcher à Neuchâtel, et il épousa Maria Pierre Charles, docteur en théologie de Paris, qui y était ministre.

Le 17 Août furent publiées à Grandson et dans les églises voisines les mandements de Berne pour la Réforme.

Le 1er Octobre, comme il allait à la dispute de Lausanne, dont il était un des anciens, il rencontra un prêtre qui conjurait les diables d'un petit enfant.

Il le reprit et le censura; il s'en suivit une dispute, et le baillif de Fribourg et Échallens le fit arrêter et emprisonner deux heures de temps. Puis, ayant su qui il était, il le relâcha.

Par principe comme par politique, Berne pensait qu'il était dans son intérêt d'établir une unité morale et religieuse entre ses anciens et ses nouveaux sujets, et comme l'unité ne peut s'établir que sur la vérité, il favorisait de toutes ses forces l'établissement de la Réforme. La grande dispute de Berne en Janvier 1528 avait eu un immense succès et avait fait faire un grand pas aux idées nouvelles. Pourquoi ne renouvellerait-on pas à Lausanne ce qui avait si bien réussi à Berne? Tous les ministres et tous les prêtres du pays furent donc convoqués à Lausanne pour le 1er Octobre. Toutes les paroisses durent envoyer des députés pour se convaincre de l'excellence des nouveaux principes et en faire rapport dans leurs villes et dans leurs villages. Pierre Viret composa les thèses qui devaient être discutées. Farel, Calvin, Caroli, Jean Le Comte les défendirent.

La dispute dura une semaine et eut le résultat désiré: La grande Diane de Lausanne fut détruite, nous dit Le Comte.

Le 3, à Lausanne, à son instance, un prêtre cordelier de France et deux novices de Grandson déposèrent l'habit de leur ordre.

Le 4, le grand crucifix fut abattu.

Le 9, la grande Diane de Lausanne fut détruite.

L'antipénultième, la messe, autel et idole furent ôtées à Bugelles.

Le dernier Décembre, comme Le Comte prêchait au temple des Cordeliers à Grandson et qu'il expliquait le treizième chapitre du Deutéronome, dans lequel est décrite la fausseté des prophètes de mensonge, le zèle de la maison de Dieu le brûlant, il abattit la table d'autel, qui était près de la chaire. Tout droit, le lendemain, on abattit

le grand autel du Jubilé et les idoles qui étaient restées du jour précédent, voire tous les autels, sinon celui des deux villes.

Note. Cette affaire eut des suites fâcheuses. Les moines s'armèrent et firent un grand vacarme; on en vint aux mains, sur quoi les députés de Berne et de Fribourg arrivèrent en toute hâte pour remettre la paix. Ils condamnèrent les auteurs de la destruction des autels à frs. 200 d'amende, qui, du reste, ne furent jamais payés.

Dans une longue lettre en latin, adressée à MM. de Berne et de Fribourg, Le Comte chercha à justifier ses actes en démontrant que les auteurs de ces dégats étaient coupables sans doute pour la forme, mais non pour le fond, et il pria instamment MM. de Fribourg d'organiser une dispute dans leur ville entre les prêtres et lui. Ce défi ne fut pas accepté.

1537.

Le 25 Janvier, la messe fut abolie par le vote fait de maison en maison dans les paroisses de Concise, Onens et Champagne. A Gy, ainsi qu'à Grandson, le vote fut encore favorable à la messe.

L'antipénultième, à la congrégation d'Orbe, il fut nommé ministre pour Yverdon; mais il demeurait cependant toujours à Grandson.

18 Mars, la chaire est mise au temple des Cordeliers pour y prêcher l'Évangile.

Le 18 Mai, congrégation se tient, dans laquelle il fut demandé à Lausanne.

Le 11 Décembre, il fut à Berne pour demander le vote à Gy.

Continuation de 1537.

Cette même année, il reçut la nouvelle de la mort de son cher maître Lefèvre, et voici comme il la raconte :

« La reine Marguerite invita à dîner Lefèvre et d'autres savants ; mais il parut triste. La reine lui en demanda le sujet et il répondit qu'il était âgé de 101 ans et qu'en présence de la mort il se reprochait de s'être soustrait au martyre. La reine chercha à le consoler en lui faisant observer qu'il avait été de son devoir de se conserver pour la gloire de Dieu ; puisqu'il en est ainsi, ajouta-t-il, je n'ai plus qu'à partir après avoir fait mon testament, car je sens que Dieu m'appelle. Ayant regardé la reine, il lui dit : je vous fais mon héritière. Je lègue tous mes livres à Gérard Roussel, votre prédicateur, je laisse aux pauvres mes habits et tout ce qui peut me rester de biens. La reine souriant lui dit : Si vous donnez tous vos biens aux pauvres, que me restera-t-il à moi, que vous venez de nommer votre héritière universelle ? — Le vieillard répondit : je vous laisse l'emploi de distribuer l'héritage aux pauvres. — Je l'accepte volontiers, répondit la reine, et je jure que cette succession m'est plus agréable que si le roi, mon frère, me constituait son héritière universelle.

Sur cela ce bonhomme montra un visage resplendissant de joie. Il se leva de table et dit à la reine : J'ai besoin d'un peu de repos. Adieu, madame, réjouissons-nous au Seigneur. Il se jeta sur un lit et mourut sans aucune marque de maladie.

La reine trouva cette mort si belle qu'elle voulut que le défunt fut couvert d'un marbre pareil à celui qu'elle avait fait préparer pour elle-même.

1538.

5 Février, congrégation générale à Yverdon, présents les seigneurs ballifs, ministres et prêtres des environs.

Le 28 Mars, la paroisse de Gy vote la Réforme au château de Grandson, en présence de MM. de Berne et de Fribourg. Le jour précédent les chartreux sortirent de Chartrâde et de l'abbaye de la Lance.

Le 5 Avril, au synode de Lausanne, il fut élu un de 4 frères généraux.

Le premier moine de Romainmotiers qui se maria fut épousé (marié) par lui. Il s'appelait Tissot.

Le 2 Juillet, MM. de Berne annulent tous les legs, où la messe est anéantie, jusqu'à la tierce génération.

Il fut défendu d'aller à la messe à ceux de notre profession, sous peine de L. 10. l'homme et 5 la femme.

Le 10 Octobre, les États créent pension à Mons. Moucler, ministre à Yonnaud, et Marc, ministre à Onens, auquels furent laissés tous les biens de cure.

Le 3 Novembre, la chaire fut mise au temple de Gy et le baptistère près du grand autel. La cure et les appartenances furent données à Jean Le Comte et sa pension fut encore augmentée.

1539.

Le 18 Mai, présents MM. de Berne et de Fribourg ont conclu de faire voter au château de Grandson pour ce lieu; mais il y eut empêchement.

Le 19 Novembre, MM. de Berne lui augmentent sa pension de 2 muids de blé.

1540.

En Mars, un consistoire fut établi à Grandson par le seigneur baillif, Jacob Tribolet.

1541.

Le 18 Avril, il célébra la Ste-Cène à Gy, avec un très grand nombre de personnes, et à Grandson avec 153 communiants.

En ce temps là un baillif de Fribourg succéda à M. Tribolet et essaya de faire brêche, voire même d'abolir le Consistoire au dit Grandson; mais Le Comte en écrivit à Berne le 24 Avril, et déjà le 23 Mai le dit baillif rétablit le Consistoire, ayant reçu censure de ses supérieurs, et Jacques Doyon, d'Onens, fut condamné à 10 écus pour avoir été à la messe.

1542.

Le dit Le Comte ayant rompu un pupitre au temple des Cordeliers et appelé les Cordeliers des caffards, le baillif fit ôter la chaire.

Le 3 Juin, Le Comte revint de Berne avec des lettres souveraines, ordonnant de rétablir la chaire.

1543.

La pension fut encore augmentée d'un muid de graine. En ce temps là fut grande peste tant à Grandson qu'aux environs, durant laquelle il visita les malades avec une peine infatigable et surtout en l'an 1546 et 47.

1547.

Le 18 Janvier Le Comte est cité à comparaître à Fribourg, parcequ'il avait derechef demandé le vote pour Grandson; mais il ne parut point. D'autres ayant été cités comme Jean Michel, Guillaume Bourdel, Jean Violet, Bastian Bourgeois, avec beaucoup d'autres, comparurent au Conseil et furent condamnés à la prison, où ils demeurèrent deux jours. En sortant ils furent privés de leur office et condamnés chacun à 50 écus d'amende.

Le dit Le Comte fut derechef cité à Fribourg avec d'autres de Grandson et MM. Guillaume, ministre de St-Aubin, et au lieu d'aller à Fribourg ils allèrent à Berne. Les 200 s'assemblèrent et envoyèrent à Fribourg l'avoyer de Wattenwyl et Claude May qui composèrent ce fait.

Le 3 Juin, MM. de Berne confirmèrent Le Comte juré général. C'est justement cette année que mourut François Ier, roi de France, qui a causé tant de maux aux réformés, quoique le ciel lui eut fourni tant de belles occasions de venir à la connaissance de l'Évangile, n'y aurait-il eu que sa sœur, Marguerite, reine de Navarre, incomparable en lumière et en connaissance, grande protectrice des réformés.

En outre tant d'autres grands hommes de ces temps avec lesquels il a communiqué, tant de vive voix que par les écrits qui lui ont été adressés, entr'autre l'admirable Calvin; mais il parait que la destinée de ce roi ne le portait pas à passer plus en avant, sa cour étant extrêmement corrompue. Or l'Esprit de Dieu ne va pas habiter dans des lieux asservis au péché et qui résistent à la lumière.

1548.

Le 3 Avril congrégation générale à Yverdon. Le Comte est nommé doyen.

1549.

Synode à Berne le 20 Mars, où tous le ministres, diacres et maîtres d'école du décanat d'Yverdon furent convoqués. Il dura 4 jours et ils furent logés au Lion, où les ministres de la ville leur tinrent compagnie. Le Comte y reçut des présents et plusieurs étuis.

Le 1er Décembre les Psaumes furent chantés au temple de Grandson en français.

C'est en cette année que Le Comte dédia des sermons chrétiens sur tous les Dimanches de l'année, et des oraisons funèbres aux deux États souverains de Berne et de Fribourg.

L'épître dédicatoire qu'il leur adresse est ici transcrite tout au long.

Note. Cette épître, écrite en très bon latin, nous donne une idée des travaux et des peines qu'eut Le Comte à Grandson, la douleur qu'il éprouve de ce qu'après 22 ans de travaux la messe ne soit pas encore abolie. Il explique ensuite qu'il a cru nécessaire de publier ces sermons et ces oraisons funèbres pour montrer aux papistes, que les protestants n'étaient pas sans foi et qu'ils n'enterraient pas leurs morts comme des bêtes ainsi qu'ils le prétendaient.

Il espérait que MM. de Berne se chargeraient de l'impression, vu que lui-même manquait des moyens pécuniaires pour cela; mais il paraît qu'on fit la sourde oreille et le volume ne parut pas.

1550.

Jean Le Comte envoie la traduction de la première Épître aux Thessaloniciens à la duchesse de Vendôme, fille de Marguerite, reine de Navarre, par forme de consolation sur la mort de sa mère.

»A noble, vertueuse et royale princesse dame Madelaine de Navarre, duchesse de Vendôme, salut en notre Seigneur et seul Sauveur Jésus-Christ.« — Dans cette lettre, où il y a forces louanges à l'adresse de Marguerite qu'il appelle «une perle», et à l'adresse de la duchesse de Vendôme qu'il appelle une *Madelaine*, c'est-à-dire une grande forteresse; il énumère les bienfaits qu'il a reçus de la défunte, et recommande à sa fille la lecture du quatrième chapître de l'Ép. aux Thess.

Cette traduction de la première Ép. aux Thess. fut aussi adressée par Le Comte à MM. de Berne avec prière de bien vouloir la faire imprimer pour l'édification de l'Église; mais cette demande demeura encore sans résultat.

Le 7 Septembre, les ordonnances de la Réformation furent promulguées dans le bailliage de Grandson par le baillif Pétermann d'Erlach. Ce recueil renfermait toutes les ordonnances depuis l'an 1532 jusqu'en 1550.

Voici la lettre du baillif :

»Noble Seigneur Pétermann d'Erlach, natif et bourgeois de Berne, baillif de Grandson, au prédicant de Grandson et de Gy, salut en Jésus-Christ.

Loué soit Dieu qui vous a nettoyé votre Église de Gy en ôtant d'icelle la messe, l'idolâtrie, les cérémonies papales, pour pas vous être la prêchées la vraie adoration et le service de Dieu. Étudiez-vous donc qu'en intégrité de vie et de doctrine, vous soyez en bon exemple au peuple que vous avez été chargé de conduire, comme devant en rendre compte devant le Tribunal du Prince des pasteurs. Or, afin que vous et votre peuple ayez continuelle souvenance de vos offices, j'ai fait un extrait des divines ordonnances de nos princes chrétiens de Berne, dès l'an 1532 jusqu'en 1549, lesquelles seront lues publiquement devant toute votre Église quatre fois l'an, afin que personne ne les ignore. A savoir: le premier Dimanche de Septembre, le premier de Décembre, Mars et Juin. A cela ne faites faute.

Donné à Grandson, le 22 Août 1550.«

1552.

Le 29 Janvier. Provence demande par Hans Merli, Jean Joly et Claude Castella au baillif de faire voter sur la Réforme. Le baillif les renvoie à Berne. De Berne vinrent Claude Mey, banneret Tribolet, Pétermann d'Erlach; de

Fribourg, Hans Reiff, Bastian Vieillard, ambes bannerets, qui s'y opposèrent; mais y en ayant été, de l'Évangile, 44, et de la messe, 27, cette dernière fut abolie le 15 Février.

Jean de Baume, Nicolas Baillif, Pierre Billard, Jacques Mollay, Jean Guillo, Jean Ecuyer demandèrent aussi le vote pour St-Maurice; mais beaucoup s'étant abstenus et d'autres révoltés, rien ne fut fait.

1554.

Le 30 Juillet la messe fut abolie à Orbe. Présents MM. Jost de Diessbach, Tribolet, ancien baillif d'Échallens, M. le boursier Reiff de Fribourg.

Le 27 Août la messe fut abolie à Montagny. Présents les avant-nommés seigneurs.

Le 16 Novembre la messe est enfin mise bas à Grandson. Présents M. l'avoyer de Wattenwille et les autres nommés seigneurs.

Une fois la Réforme admise définitivement à Grandson, la présence de Jean Le Comte n'y était plus aussi nécessaire, et à la fin de 1554 il fut envoyé à Romainmôtiers, qui opposait une grande résistance à l'introduction de la Réforme.

A Noël, Jean Le Comte prêchant à Romainmôtiers donna la Sainte-Cène à 199 communiants.

A Pâques, il y eut 340 personnes à la même communion.

1555.

Le 25 Avril la messe fut abolie à St-Maurice près Grandson.

1558.

Le 17 Novembre, Le Comte fut mandé à Berne pour être professeur pendant quelque temps dans les langues

grecque et hébraïque à Lausanne, au lieu de M. Raymond Merlin.

Environ ce temps divers mandats en faveur de la Réformation furent autorisés même par MM. de Fribourg dans les lieux où la Réforme avait été introduite. On ne devait plus lire l'Ave Maria au lieu de prières, ni sonner, ni au matin, ni au soir, ni pour les morts.

1560.

24 Mars. La joie de Jean Le Comte est au comble. Il met au pied de ces mandats son anogramme : »Je chante Noël.« — Pendant qu'il était à Lausanne il extorqua du château de Morges les franchises, libertés et immunités de ses combourgeois de Grandson, et mit au pied un vers latin pour exhorter ces derniers à persévérer dans l'expansion de la liberté.

1564.

Michel Lemonet, ministre à Yonnand, fut mené prisonnier à Fons et de là à Estavayer à cause de la religion, lequel se sauva admirablement le 25 Mars, sautant du haut de la tour, vers le lac, ne sachant rien de la délivrance venue de Fribourg, par le moyen de MM. de Berne. Le 20 Avril, il fut fait ministre à Courtelary.

Le 25 Mai, la messe fut abolie à Bonvillars; le jour devant, M. Calvin mourut à Genève, la perle de l'Église. C'était bien le cas de s'écrier : « Mon père, mon père, charriot d'Israël et sa cavalerie ! »

1565.

Le 13 Septembre expira à Neuchâtel Guillaume Farel, natif de Gap, grand zélateur de la gloire de Dieu.

1567.

Le 25 Juin, Jean Le Comte est nommé par la Classe de Grandson pour être derechef ministre à Grandson, ce

qui leur fut accordé, et il fut confirmé et présenté par Samuel de Mulinen le 20 Juillet.

Dans sa grande joie de se retrouver à Grandson, il composa en latin une hymne à la gloire de Dieu.

Jusqu'ici les mémoires de Jean Le Comte. Son second fils, Jacques Le Comte, continue ainsi :

« Il est à remarquer que Jean le Comte, le réformateur, fut saisi de paralysie, le 30 de Janvier 1569, qui le rendit perplexe ou immobile de la partie droite de tout son corps, en sorte qu'il fut contraint d'apprendre à écrire de la main gauche, sa bouche fermée à demi.

Cependant il recommença à prêcher le 1er Février de la même année. Il trouva à propos de renoncer à sa charge à cause de ses infirmités de ses grands travaux et peines, et, le 25 Avril, MM. de Berne l'en exemptèrent et lui créèrent une pension de 10 écus en argent, de 2 muids de froment et d'un char de vin. Le 18 de Juin il fit encore un prêche d'adieu à ses premiers et derniers paroissiens de Grandson, car il avait servi plusieurs autres églises, et le 25 de Juillet 1572, il remit son âme entre les mains de Dieu et du Sauveur qu'il avait servi avec tant de zèle.

Le lendemain, il fut enseveli au dit Grandson par une suite nombreuse et parmi beaucoup de pleurs et de larmes. La dite ville de Grandson, par reconnaissance de la bienheureuse réformation qu'il avait établie dans leur lieu et dans tous les environs, lui avait fait présent de sa bourgeoisie pour lui et ses descendants, ce qui fut ratifié par MM. de Berne, le 25 Janvier 1575.

Sa femme, Madelaine, née de Martigny, qui lui avait donné 12 fils et 4 filles, se retira chez son second fils, Jacques Le Comte, pasteur à Diesse, depuis 1567. Elle y vivait jusqu'au 25 Juin 1581.

Parmi les paperasses de la cure de Diesse se trouve un chiffon de papier, jauni par le temps, rongé en partie par les vers, écrit par Jacques Le Comte, fils du réformateur, sur lequel on lit avec peine ce qui suit :

« Jean Le Comte, mort en 1572, à l'âge de 72 ans, « était un homme de stature médiocre, trapu tout blanc « de vieillesse, front haut, yeux gris-bleus, nez bien « formé de côté et d'autre, calotte sur la tête, fraise « d'une seule double, barbe d'une main de longueur, « cannée. »

Ce type, dans ses principaux accessoires, s'est conservé jusqu'à nos jours dans la famille des Le Comte de Diesse.

Voilà donc l'homme quant à l'extérieur; quant à l'intérieur, les données sont moins certaines.

Sous le rapport intellectuel, nous croyons que Jean Le Comte était plutôt par goût un littérateur et un homme de lettres qu'un réformateur.

Comme nous l'avons vu, voué dès sa jeunesse à l'étude des anciens, versé dans la connaissance des langues hébraïque et grecque, surtout bon latiniste, il aurait dû naturellement embrasser la carrière du professorat. Par la force des circonstances et contre son gré, il fut poussé dans la mêlée du 16e siècle, et il s'y comporta vaillamment, assiégeant avec une étonnante persévérance « ce nid de papistes, cette forteresse de Satan », qui ne se rendit qu'après 22 ans de combats. (Grandson.)

Pendant sa longue carrière et jusqu'à son extrême vieillesse, ses goûts littéraires conservent une grande vigueur. Dans ses rares loisirs il se délasse dans des exercices de poésie lyrique; deux spécimens écrits dans les dernières années de sa vie nous ont été conservés : une

ode adressée à LL. EE. de Berne, après l'introduction définitive de la Réforme à Grandson, ode, dans laquelle il loue la »sagesse, le zèle, le dévouement de magnifiques et souverains seigneurs, etc.«

Une hymne d'actions de grâce rendues à Dieu qui l'a retiré sain et sauf, après treize ans d'exil, de Romainmôtiers et l'a ramené à son cher Grandson; qui pendant sa longue carrière l'a gardé, préservé, nourri, béni, lui et les siens, sa chère Madelaine, ses douze fils et ses quatre filles, etc.

Sa langue poétique est le latin, qu'il manie avec dextérité ; ses vers sont corrects et bien scandés.

Ajoutons à ses goûts littéraires un riche fonds de sentiment, de bonté, de cordialité, et nous aurons un de ces hommes de cœur, devant lesquels les portes fermées s'ouvrent comme d'elles-mêmes.

Ne nous étonnons donc pas trop que Jean Le Comte, avec ce caractère, quoique condisciple de Calvin, élevé dans les mêmes établissements, inspiré des principes des mêmes maîtres, n'ait jamais été dans des relations bien intimes avec le sec et rigide réformateur de Genève. Il reconnait ses mérites, il l'admire même, il le nomme plus d'une fois l'incomparable Calvin, mais il ne sympathise pas avec lui. Il en est autrement de Farel et de Marcourt, pour lesquels il a la plus vive affection et qui lui inspirent la plus grande confiance.

Outre ces annales que nous venons de transcrire, je n'ai trouvé de lui qu'un seul échantillon de sa prose française; c'est sa lettre de condoléance à dame Madelaine, duchesse de Vendôme, sur la mort de sa mère, duchesse Marguerite, reine de Navarre.

Cette lettre de circonstance, écrit sur un ton un peu trop pompeux et louangeur, est insuffisante pour nous donner une juste idée de sa manière d'écrire en français.

Nous regrettons d'autant plus que MM. de Berne n'aient pas voulu subvenir aux frais d'impression (lui-même n'en avait pas les moyens) de son commentaire sur l'Épître aux Thess., et surtout de ses Discours populaires (Démogeries) et Oraisons funèbres, qui nous auraient suffisamment caractérisé et son style et son genre de prédication. Ses ouvrages manuscrits furent longtemps religieusement conservés dans la famille des Le Comte; en 1767 ils étaient encore entre les mains de Théophile Le Comte, alors pasteur à Diesse, qui les emporta à Môtiers en Vuilly, où il mourut d'ennui. Depuis, ils paraissent irrévocablement perdus.

Si malgré l'absence de ces documents, nous désirons un jugement sommaire du style et de la prédication de Jean Le Comte nous pourrons dire, en nous basant sur ses épîtres latines, que l'un était plus soigné, plus poli, plus prolixe que nerveux; l'autre, plus sentimentale, plus onctueuse que tranchante, ce qui n'excluait ni la chaleur du discours, ni le mouvement oratoire.

Le bris de la table d'autel du temple des Cordeliers ne prouve pas seulement la puissance de son poignet, mais aussi et la ferveur et la vigueur de ses allocutions, et son enthousiasme religieux!

Concluons donc, avec un de ses déscendants, que Jean Le Comte fut une étoile brillante au firmament de la Réformation.